



République Française
Département du Gard – Commune de Montfaucon

Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal

du 13 avril 2021 - N°1

L'an deux mil vingt et un, le 13 avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier ROBELET.

Étaient présents : ROBELET Olivier, SOURET BORDARY Lisiane, MOUTURAT Nicolas, BALAZUT Doriane, MICALLEF Florian, AUBERT Marie-Laure, BIZZOTTO Janine, CHAUDRONNIER Jean-Marie, BRESSY Armelle, OURS Denis, DUCARRE Céline, TARDIEU Stéphane, MONTELS Fabrice.

Absent excusé : SAURINA MICHEL Christel (procuration à SOURET BORDARY Lisiane)

Monsieur le Maire désigne Madame BRESSY Armelle, secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire a déclaré ouverte la séance du Conseil Municipal, il a abordé les questions inscrites à l'ordre du jour de la convocation. Il propose :

1- Approbation du procès-verbal du précédent conseil en date du 15 décembre 2020 :

Approuvé à l'unanimité : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14

2- Présentation de l'état 2020 des indemnités brutes des élus

Monsieur le Maire présente l'état récapitulatif de 2020 des indemnités brutes perçues par les élus du conseil municipal de Montfaucon pour l'année 2020.

3- Approbation du Compte de Gestion 2020 : Commune

Comptes du receveur de Bagnols-sur-Cèze, Monsieur LONGUET Jean-Michel, vérifiés et validés avec ceux de la commune.

Adoptée à l'unanimité.

Vote : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

4- Approbation du Compte Administratif 2020 : Commune

Monsieur le Maire se retire, Mme SOURET BORDARY prend la présidence de la séance et présente le Compte Administratif 2020 de la commune.

FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement :	+ 956 104.13 €
Dépenses de fonctionnement :	- 962 543.07 €
Résultats de l'exercice :	- 6 438.94 €
Résultats reportés 2019 + intégration SEA :	- 1 492.65 €
Résultats de clôture 2020 :	- 7 931.59 €

INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement :	+ 239 264.18 €
Dépenses d'investissement :	- 262 654.36 €
Résultats de l'exercice	- 23 390.18 €
Résultats reportés 2019 + intégration SEA :	+ 143 899.45 €
Résultats de clôture 2020 :	+ 120 509.27 €

Adoptée à la majorité.

Vote : Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

5- Affectation du résultat de fonctionnement du budget communal 2020

Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance.

Le résultat 2020 de la section de fonctionnement est reporté intégralement, en section de fonctionnement au budget primitif 2021 de la commune.

Adoptée à l'unanimité.

Vote : Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

6- Vote des deux taxes

Le coefficient de variation proportionnelle des taux est fixé à 1,201544.

Foncier Bâti :	40.47 % (taux communal 15.82 %, taux départemental : 24.65 %)
Foncier Non bâti :	48.30 %

Adoptée à l'unanimité.

Vote : Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

7- Vote du budget primitif 2021)

Le budget 2021 s'équilibre de la façon suivante :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :	950 622.00 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT :	950 622.00 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	563 053.27 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	563 053.27 €

Adoptée à l'unanimité.

Vote : Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

8- Subventions versées aux associations ;

Une baisse de 30 % est décidée sur les sommes allouées aux associations de la commune.
Total des subventions : 13 795.00 €. Cette baisse ne s'applique pas aux coopératives scolaires.
Tableau annexé au présent procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité.

Vote : Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

9- Numérotation des habitations

Création de nouveaux numéros d'habitation au Chemin de Montlézon : N° 44, 46, 52, 54, 56, 58

Adoptée à l'unanimité.

Vote : Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

10- Classement de parcelles dans le domaine public de la commune

SECTION	NUMERO DE PARCELLE	SUPERFICIE en m ²
B	883	63
B	877	119
B	873	61
B	869	33
B	867	22
B	865	2
B	863	2
B	955	176
B	957	100
B	942	182
B	959	11
B	879	75
B	952	70
B	950	61
B	898	161
B	846	110
A	1225	40
A	1227	16
A	1229	17
A	1241	180
A	1223	26
A	1221	53
A	1219	53
A	1217	72
B	1049	399
		2104

Adoptée à l'unanimité.

Vote : Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

11- Procédure bien sans maître

- section A numéro de parcelle 132, d'une contenance de 205 m².
- section A numéro de parcelle 130, d'une contenance de 182 m².
- section A numéro de parcelle 129, d'une contenance de 132 m².
- section A numéro de parcelle 135, d'une contenance de 730 m².
- section A numéro de parcelle 148, d'une contenance de 30 m².
- section A numéro de parcelle 149, d'une contenance de 316 m².
- section A numéro de parcelle 947, d'une contenance de 27 m².
- section B numéro de parcelle 12, d'une contenance de 1835 m².
- section B numéro de parcelle 36, d'une contenance de 1818 m².
- section B numéro de parcelle 45, d'une contenance de 3756 m².
- section B numéro de parcelle 44, d'une contenance de 1039 m².
- section B numéro de parcelle 65, d'une contenance de 712 m².
- section B numéro de parcelle 114, d'une contenance de 198 m².
- section B numéro de parcelle 113, d'une contenance de 180 m².
- section B numéro de parcelle 112, d'une contenance de 180 m².
- section B numéro de parcelle 110, d'une contenance de 203 m².
- section B numéro de parcelle 109, d'une contenance de 219 m².
- section B numéro de parcelle 108, d'une contenance de 216 m².
- section B numéro de parcelle 107, d'une contenance de 252 m².

Adoptée à l'unanimité.

Vote : Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

12- Motion de soutien à l'EPR de Tricastin

Il est décidé de s'associer aux autres élus locaux, aux parlementaires, aux Présidents de Région et de Département, aux acteurs économiques qui soutiennent également la construction d'un EPR de nouvelle génération et de soutenir la candidature de la Drôme sud pour l'accueil de réacteurs EPR de nouvelle génération.

Adoptée à l'unanimité.

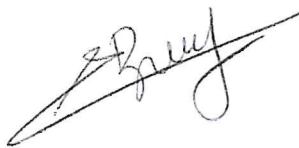
Vote : Pour : 14

Contre : 0

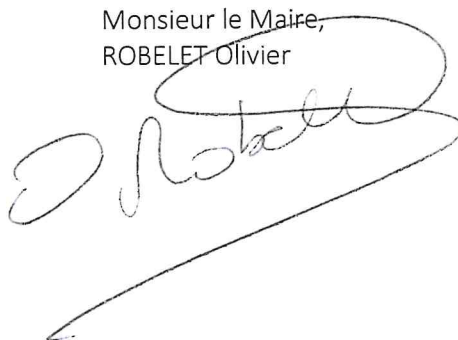
Abstention : 0

L'ordre du jour, étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

La secrétaire de séance,
BRESSY Armelle



Monsieur le Maire,
ROBELET Olivier



Annexe au point 8 du procès-verbal du conseil municipal du 13 avril 2021

Associations	Montant BP 2021 Article 6574
Air Soft	100.00 €
APE	700.00 €
Association de Tennis Montfaucon	400.00 €
Comité des Fêtes	2 100.00 €
Mox Thaï	200.00 €
EHEO	210.00 €
Entraide et Amitiés	420.00 €
Football Club Amis Montfauconnais	100.00 €
Isa Dance	150.00 €
La Jeunesse Montfauconnaise	350.00 €
La Montfauconnaise	340.00 €
La Perdrix	310.00 €
Le Souvenir Français	100.00 €
Les Amis des Montfaucon de France	350.00 €
Les Amis du Prieuré de Saint Martin de Ribéris	200.00 €
Les Anciens Combattants	100.00 €
Les Fous du Touché	280.00 €
Les Jardins Familiaux	175.00 €
Les Pongistes	200.00 €
LVHE	210.00 €
OCCE Ecole élémentaire	3 700.00 €
OCCE Ecole maternelle	2 600.00 €
Shake It	100.00 €
Tous au Sport	400.00 €
TOTAL	13 795.00 €